

RÉPARTITION DES MATIÈRES 2019-2020

Nom de l'école : **045 EP de l'Arc-en-ciel**
 Offre de service : **Régulier**

Approuvée par le conseil d'établissement : **4 février 2019**
 Nom de la direction : **Patricia Boulé**

Disciplines	Préscolaire ¹		3 ^e cycle				3 ^e cycle			
	4 ans	5 ans	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	5 ^e année	6 ^e année	Modèle anglais intensif/un TIT champ 03 en moins			
	Heures/Cycle	Heures/Cycle	Heures/Cycle	Heures/Cycle	Heures/Cycle	Heures/Cycle	3 ^e cycle			
							Hypo. 1 gr.	Hypo. 2 gr.	Hypo. 3 gr.	Hypo. 4 gr.
Français ²			17	16	16	15				
Mathématique ²			13	11	11	10				
Éducation physique et à la santé ²		1	3	3	3	3				
Anglais, langue seconde ³			2	2	4	8				
Minimum 2 des 4 matières			• Art dramatique ³	0	0	0	0			
			• Arts plastiques ³	2	2	2	2			
			• Danse ³	0	0	0	0			
			• Musique ³	3	3	1	1			
Éthique et culture religieuse ³			2	2	2	1				
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté ³			0	2	2	2				
Science et technologie ³			0	2	2	2				
Temps non réparti			3	2	2	1				
TOTAL SELON VOTRE RÉPARTITION (calcul automatisé)	0	1	45	45	45	45	0	0	0	0
TOTAL REQUIS	1	1	45	45	45	45	45	45	45	45

Notes : 1. Le régime pédagogique ne prévoit aucun temps indicatif ou prescriptif pour les élèves du préscolaire. Le choix d'offrir certaines spécialités à ces élèves relève de chaque équipe-école.

2. Temps réparti 32,4 h/cycle pour le 1er cycle et 25,2 h/cycle pour le 2e et 3e cycle.

3. Temps réparti 12,6 h/cycle pour le 1er cycle et 19,8 h/cycle pour le 2e cycle.

N.B. Lorsqu'il y a des intercycles, la répartition des périodes de spécialistes s'ajustera en fonction du degré

Choisir élevé.

Commentaires :

À retourner à sedu.junes@csdps.qc.ca pour le lundi 28 janvier 2019